

N° CC : 1626267 H

Régime d'imposition: Réel Normal

Centre des Impôts : Grand Bassam

FACTURE N° 19330E034 N° 000377

TVA

PROJET CEA- CCBAD

Bingerville-Ex ESIE au Pole Scienti

22 BP 582 Abidjan 22

Téléphone : +225 22 40 37 25

Télécopie :

CC :

DATE	REFERENCE	BC N°:
09/04/20	ECKWA 20 / 00377	LMN°003/CEA-CC
N° BON DE LIVRAISON		DE0018289

Désignation	Qté	Px unitaire	Remise	Montant HT
-----Marché N° LMN°003/CEA-CCBAD/2019-----				
LOUPE BINOCULAIRE ZEISS	2	3 000 000		6 000 000
MICROSCOPE INVERSE ZEISS	2	5 000 000		10 000 000
MICROSCOPE DROIT BASIC ZEISS	2	2 500 000		5 000 000
MICROSCOPE DROIT DE RECHERCHE ZEISS	1	7 600 000		7 600 000
Condition de règlement : 30 Jours depot de facture				
Payable à l'ordre de : ECKOLAB WEST AFRICA				
				

Base	Taux	Montant TVA
28 600 000	18%	5 148 000
Total		5 148 000,0

Total HT	28 600 000
TVA18%	5 148 000
TOTAL TTC	33 748 000
Net à payer	33 748 000

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Trente trois millions sept cent quarante huit mille FRANCS CFA

Visa Client:



Grand-Bassam impérial,
lot n°745 Ilôt : 117
30 BP 342 ABIDJAN 30



Banque: BRIDGE BANK GROUP CI
CB n° CI131 01008 018500640002 87
RC : CI-GRDBSM-2016-B-4119



+225 22 00 33 14
+225 78 18 55 02



info@eckolab-westafrica.com
www.eckolab-westafrica.com

30 BP 342 ABIDJAN 30
Tel : 22 00 33 14
Mob : 78 18 55 02
Email : info@eckolab-westafrica.com
COTE D'IVOIRE

PROJET CEA- CCBAD

22 BP 582-Bingerville-Ex ESIE

Téléphone :

Pr Koné Daouda

Bon de livraison

N° du BL	Date	Livraison
DE0018289	18/03/20	
Référence : LMN°003/CEA-CCBAD		
Expédition :		

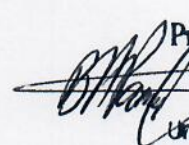
Lieu de livraison
PROJET CEA- CCBAD université de cocody - Abidjan
COTE D'IVOIRE

Page : 1

Désignation	Qté	P.U. H.T.	Montant HT
-----Marché N° LMN°003/CEA-CCBAD/2019-----			
LOUPE BINOCULAIRE ZEISS	2,00	3 000 000,00	6 000 000,00
MICROSCOPE INVERSE ZEISS	2,00	5 000 000,00	10 000 000,00
MICROSCOPE DROIT BASIC ZEISS	2,00	2 500 000,00	5 000 000,00
MICROSCOPE DROIT DE RECHERCHE ZEISS	1,00	7 600 000,00	7 600 000,00



Réceptionné le 03/04/2020



Pr BIDIE Alain dit Philippe
Professeur Titulaire
UFR Biosciences
Université Félix Houphouët Boigny

Total Bon de livraison N° DE0018289

7,00

28 600 000,0

30 BP 342 ABIDJAN 30
Tel : 22 00 33 14
Mob : 78 18 55 02
Email : info@eckolab-westafrica.com
COTE D'IVOIRE

PROJET CEA- CCBAD

22 BP 582-Bingerville-Ex ESIE

Téléphone :

Pr Koné Daouda

Bon de livraison

N° du BL	Date	Livraison
DE0018289	18/03/20	
Référence : LMN°003/CEA-CCBAD		
Expédition :		

Lieu de livraison
PROJET CEA- CCBAD université de cocody - Abidjan
COTE D'IVOIRE

Page : 1

Désignation	Qté	P.U. H.T.	Montant HT
-----Marché N° LMN°003/CEA-CCBAD/2019-----			
LOUPE BINOCULAIRE ZEISS	2,00	3 000 000,00	6 000 000,00
MICROSCOPE INVERSE ZEISS	2,00	5 000 000,00	10 000 000,00
MICROSCOPE DROIT BASIC ZEISS	2,00	2 500 000,00	5 000 000,00
MICROSCOPE DROIT DE RECHERCHE ZEISS	1,00	7 600 000,00	7 600 000,00




Réceptionné le 03/04/2020


P. BIDIE Alain di
Professeur Tit.
UFR Biosciences
Université Félix Houphouët



Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique



Centre d'Excellence Africain

LETTRE DE MARCHE N°

LM N° 003/CEA-CCBAD/2019

Aux termes de la consultation restreinte No CF 006 CEA-CCBAD/2019 intervenue le 13 septembre 2019

Entre

Le projet de Centre d'Excellence Africain sur les Changements Climatiques, la Biodiversité et l'Agriculture Durable (CEA-CCBAD), sis à Bingerville Ex-ESIE au Pôle Scientifique et d'Innovation de l'Université Félix Houphouët Boigny ; Tel : 22 40 37 25, représenté aux fins de la présente par son Coordonnateur, Professeur KONE Daouda Ci-après désigné l'« Acheteur » d'une part,

Et

L'entreprise ECKOLAB WEST AFRICA, domiciliée à Grand Bassam -Impérial, rue 1^{ère} Extension, lot 745, Ilot 117, 30 BP 342 Abidjan 30 ; Tél. : (+225) 22 45 60 75 / 78 18 55 02, représentée par Monsieur KOUAME Kouassi Julien, Gérant Associé, (ci-après dénommée "le Fournisseur") d'autre part,

Et

ATTENDU que l'Acheteur désire que certaines fournitures soient livrées et certains services annexes soient assurés par le Fournisseur, c'est-à-dire, l'équipement du laboratoire microscopique du CEA-CCBAD et a accepté une offre du Fournisseur pour la livraison de ces articles et la prestation de ces services pour un montant égal à trente-trois millions sept cent quarante-huit mille (33 748 000) francs CFA toutes taxes comprises à (ci-après désigné comme le « Prix de la Lettre de marché »).

PUIS IL A ETE ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIT :

1. Les documents ci-après seront considérés comme faisant partie intégrante de la Lettre de marché :
 - (a) La demande de cotation des prix envoyée au Fournisseur ;
 - (b) Le Bordereau Descriptif Quantitatif et le Calendrier de livraison et ;
 - (c) Les Spécifications techniques des fournitures.
2. En contrepartie des règlements à effectuer par l'Acheteur au profit du Fournisseur, comme indiqué ci-après, le Fournisseur convient de livrer les fournitures, de rendre les services et de remédier aux défauts et insuffisances de ces fournitures et services conformément, à tous égards aux stipulations de la présente Lettre de marché.
3. L'Acheteur convient de son côté de payer au Fournisseur, au titre des fournitures et services, et des rectifications apportées à leurs défauts et insuffisances, le Prix de la Lettre de marché, ou tout autre montant dû au titre de cette Lettre de marché, et ce selon les modalités de paiement ci-après : **100% du montant TTC payé en F CFA, après la livraison totale des fournitures, dans les trente (30) jours après le dépôt de votre facture et d'une main levée dûment signée d'une personne habilitée des services du Receveur Général des Finances.**

... / ...

4. L'équipement du laboratoire se fera dans un délai de quatre-vingt-dix (09) jours à compter de la notification de la lettre de marché, au siège du Projet de Centre d'Excellence Africain sur le changement Climatiques, la Biodiversité et l'Agriculture Durable (CEA-CCBAD) sis au Pôle Scientifique de l'Université Felix Houphouët Boigny, à Bingerville (Ex ESIE)
5. La pénalité de retard dans l'exécution est fixée à un (1) pour mille (1000) par jour calendaire de retard du montant du marché et de ses avenants. Le montant maximum des pénalités est de 10% aboutissant à la résiliation du marché.

LES PARTIES au contrat ont signé le marché en conformité avec les lois de leurs pays respectifs, les jours et années mentionnés ci-dessous.

Fait à Abidjan,

Signé le 03 - 12 - 2019

POUR LE FOURNISSEUR

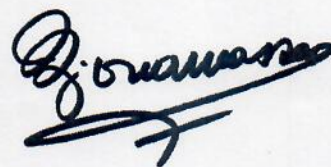

TEKOLAB WEST AFRICA
20 BP 542 ABIDJAN 20
+225 00 75 76 18 55 02
Gérant

M. KOUAME Kouassi Julien
Gérant Associé

Signé le 09 / 12 / 2019

POUR L'ACHETEUR





Prof. Abou KARAMOKO
Président de l'Université
Félix-Houphouët Boigny

VISA DU CONTROLEUR BUDGETAIRE

